



Remontée mécanique :

**VOTE**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 16**

La remontée sera prise en charge pour l'ensemble des participants au voyage dans les Pyrénées.

Sortie au Verdon :

Comme chaque année, la section randonnée pédestre va proposer une sortie à la journée. Celle-ci est prévue le 19 juin prochain.

Ce même jour aura lieu « Arvert en musique » dès la sortie des écoles et en soirée. Il est donc proposé de reporter cette sortie au vendredi suivant, soit le 26 juin.

Les frais de reconnaissance pourront-ils être pris en charge par le foyer rural ?

**VOTE**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 16**

### **03 – Dates à retenir pour 2027 (salle des fêtes)**

Des options avaient été demandées pour les vœux du foyer, l'assemblée générale, la sécurité routière, la dictée du foyer, le bal folk ainsi que le repas de fin d'année. Seuls les dates demandées en janvier 2027 et celle de l'assemblée générale prévue le 26 février 2027 ont été acceptées. Disposant de la salle le 26 février, cela permettra de réaliser la journée sécurité routière le 27 février 2027.

Pour les autres dates, il faudra faire la demande auprès de la Mairie après que les manifestations de 2026 aient eu lieu.

### **04 – Organisation des commissions : Arts de la Scène – Expo ateliers – Suivi EVS – Sorties**

Les commissions mises en place doivent perdurer, dans la même composition, jusqu'en fin de saison. Ce qui est acté.

Commission arts de la scène : Continue jusque fin juin 2026.

Expo ateliers : Une exposition des ateliers est envisagée. Pourraient y participer la peinture, le dessin, la mosaïque, la peinture sur soie, de fil en aiguille scrapbooking.

CCCLT (collectif caritatif du canton de la Tremblade) : Christian Tosoni a pris contact avec le Foyer pour proposer d'associer le Foyer à la brocante « bourse aux jouets » qu'ils envisagent d'organiser le 5 juillet prochain à la Halle d'Arvert.

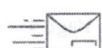
Suivi EVS : une réunion sera organisée le 7 mai prochain à Aytré et qui rassemblera tous les espaces labellisés EVS.

Commission suivi EVS : Une réunion sera organisée prochainement. Demander aux personnes présentes lors de la constitution du dossier EVS si elles veulent participer.

Commission sortie : A voir pour l'année prochaine.

### **05 – Compte-rendu rencontre Maison de la Treille**

Une rencontre a eu lieu avec Simon de la Maison de la Treille. Suite à cet échange, le foyer a relayé auprès des adhérents l'information « ramassage déchets » qui a eu lieu mercredi de la semaine dernière. Seuls 4 adhérents y ont participé.



Pour les années futures, serait-il possible de repousser Presqu'île en scène à septembre ou octobre afin de laisser aux comédiens une année pour étudier et préparer les pièces. Cela nécessitera que les comédiens soient encore adhérents en septembre ou octobre. Et tout dépendra de l'occupation de la salle des fêtes à cette période.

Souhait : comme chaque année, que l'ensemble des comédiens des Tréteaux d'Arvert se retrouvent le dimanche 25 avril pour partager un repas « auberge espagnole ».

Une « petite coiffeuse » viendra coiffer gratuitement les acteurs lors du spectacle de clôture. Est-il possible de lui proposer un tarif préférentiel pour assister au spectacle.

Décision du CA : La place lui sera offerte.

Le cercueil, prêté par Lotte-Baudouin, le 7 avril et devra le ramener le 25 à Saujon. Pour les remercier de ce prêt, des places seront offertes à M. et Mme Lotte-Baudouin.

Peut-on adresser des demandes de publicité pour Presqu'île en scène à Vog radio et Demoiselle pour un coût de 90 €. Un accord est donné

Toujours pour assurer la publicité de cette semaine, un devis a été demandé à Offset Atlantique pour de grandes affiches pour chaque jour, affiches qui seront mises à la salle des fêtes.

Pour la pièce « un cercueil pour 2 », il est envisagé que les spectateurs puissent en fin de spectacle déposer un bulletin de vote. Tout le monde trouve que ce serait une bonne idée. Le tarif des affiches et des bulletins est de 150 €. Un accord est donné.

Un membre du CA va rencontrer le nouveau maire de La Tremblade et demander s'il peut solliciter une subvention vu le nombre d'adhérents habitants cette commune (150 soit environ 33 %). Le CA lui donne l'autorisation.

Remerciements pour la nouvelle fiche « valorisation du bénévolat » qui est moins rébarbative que la première transmise. Tous les bénévoles de la section vélo ne l'ont pas reçue, elle va leur être transmise.

Un point est fait sur les repas qui seront pris avec les artistes par des membres du conseil d'administration lors de certains spectacles.

Le prochain conseil d'administration est fixé au mardi 28 avril 2026 à 18 h salle du Château d'Eau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h20.

Le Président

La Secrétaire

  
**Foyer Rural Arvert**  
Siège social : Mairie  
17530 ARVERT  
Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64  
Mail : [foyrural.arvert@gmail.com](mailto:foyrural.arvert@gmail.com)  
Site : <https://www.foyruralarvert.fr/accueil/>

